

Aménagement du territoire

Le projet de révision de la loi effraie les cavaliers genevois

La révision de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) suscite une levée de boucliers dans le monde équestre du canton

Lise Garnier

Des restrictions menacent le paysage équestre suisse, et Genève ne serait pas épargnée. La révision de l'Ordonnance sur l'aménagement du territoire (OAT) pose en effet des conditions très restrictives à la détention de chevaux de loisirs en milieu agricole (*lire l'encadré*). Cette ordonnance, mise en consultation jusqu'au 30 novembre, a pour but de protéger les surfaces cultivables et veut placer les chevaux sur des zones constructibles (*nos éditions des 16 et 17 novembre*). Mais à Genève, les petits exploitants s'inquiètent.

La riposte s'organise

Ces derniers seront les premiers pénalisés: «80% du milieu équestre est concerné», affirme Anouk Thibaud, fondatrice du Refuge de Darwyn, la SPA des chevaux. A l'exception des équidés destinés à la vente, les animaux devront en effet être parqués dans des zones constructibles, plus rares et plus coûteuses. Anouk Thibaud s'interroge: «Pourquoi nos chevaux



Les chevaux devront en effet être parqués dans des zones constructibles, plus rares et plus coûteuses.

Des restrictions en consultation

Les articles 34b et 42b de l'Ordonnance sur l'aménagement du territoire (OAT) prévoient des restrictions concernant la détention de chevaux. «Le nombre d'animaux détenus ne doit pas excéder la capacité des personnes qui résident à proximité de s'en occuper

elles-mêmes. Pour les chevaux, la règle est de deux animaux», dit l'article 42b du projet. Cette ordonnance, mise en consultation jusqu'au 30 novembre, a pour but de protéger les surfaces cultivables et veut placer les chevaux sur des zones constructibles. **L.G.A.**

iraient-ils sur des terrains de loisirs? Ça n'a pas de sens.»

Stéphanie Wuarin, gérante du Domaine du Courtil à Cartigny, s'indigne, elle aussi: «Nous avons six chevaux; si on veut me les enlever, il faudra me les prendre de force! Il faut voir la réalité en face. Que les fonctionnaires aillent sur le terrain, ils constateront que beaucoup d'agriculteurs vivent grâce aux chevaux mis en pension chez eux», déclare-t-elle.

«Je ne comprends pas pourquoi ce projet de loi vient entraver une activité qui a sauvé l'agriculture il y a quelques années», commente de son côté Florence Gueurce, gérante du Ranch Blacklyland, à Sézenove. Son club comprenant 60 chevaux n'est pas directement concerné par cette mesure, mais elle tient à apporter son soutien aux exploitants et à ses amis propriétaires qui louent des prés: «Je fais tourner une pétition dans mon club, l'équitation fait vivre beaucoup de métiers et représente toute une économie, il faut la protéger», déclare-t-elle.

Soutien via Facebook

Sur le Web, un groupe Facebook «Sauvegardons la filière équine suisse» compte aujourd'hui plus de 6000 membres en Suisse romande. «Cette modification de la LAT est positive pour les grosses structures de type centres équestres, mais conduit à un rabais du statut de garde de chevaux de loisirs», relève Charles Trolliet, président de la Fédération suisse des sports équestres (FSSE). «Jusqu'à présent, la directive de l'office tolérerait quatre chevaux», rapporte-t-il. Les propriétaires de plus de deux chevaux devront-ils se séparer de leurs montures? «Il est inimaginable qu'on sorte les chevaux des exploitations. Le soutien à la filière diminue à tous les niveaux et le cheval cherche encore sa place dans la société», affirme le président de la fédération.



L'affiche de la campagne. DR

Abus sexuels: «En parler pour que ça cesse»

Un organisme lance une campagne d'affichage pour inciter les jeunes à parler

Parler des abus sexuels pour que cela cesse. C'est sur la base de ce credo que le Centre de consultation spécialisé dans le traitement des séquelles des abus sexuels (CTAS) a lancé hier une campagne d'affichage dans la ville. Elle sera suivie de spots dans les cinémas. Son slogan: «Abus sexuels: parler, c'est vivre.» Directrice du CTAS, Emmanuelle Assal explique la démarche.

Pourquoi lancer cette campagne aujourd'hui?

Nous constatons que, par rapport aux statistiques, les jeunes victimes d'abus sexuels sont très peu nombreuses à les dénoncer. Seul un quart des personnes qui viennent

«Si une victime parle, les abus cessent immédiatement, du fait des mesures de protection qui suivent»

Emmanuelle Allas
Directrice du CTAS

au CTAS sont des mineurs, les autres sont des adultes qui ont été abusés dans leur jeunesse mais qui n'en parlent que beaucoup plus tard.

Vous les inciter à parler. Pourquoi?

Nous voulons faire passer le message que si une victime parle, les abus cessent immédiatement du fait des mesures de protection et d'intervention qui suivent. Son auteur se voit tout de suite retirer son pouvoir. La société protège naturellement ses enfants. La parole permet aussi au jeune de se libérer d'un sentiment confus de culpabilité, à travers des éclaircissements et parfois une prise en charge spécialisée. Parler, c'est reprendre sa liberté et le pouvoir sur sa vie, notamment en recherchant l'aide dont on a besoin.

Combien de jeunes sont victimes d'abus sexuels?

Les études donnent des chiffres variables. Globalement, on dit qu'un enfant sur cinq serait victime d'abus sexuel. On parle ici d'abus au sens large. Cela va d'un climat exagérément sexualisé au viol, en passant par une exposition forcée à un film porno et à des attachements. Toutes ces formes peuvent avoir des conséquences. **Christian Bernet**

Coordonnées CTAS, 36, boulevard de Saint-Georges.
Tél.: 022 800 08 50. www.ctas.ch

Accident sur l'A1



Hier, vers 11 h, un poids lourd d'une société genevoise circulant sur l'autoroute en direction de Genève a percuté un pont avec sa grue, à la hauteur de Coppet. Le conducteur n'a pas respecté la hauteur du chargement autorisé. L'accident a nécessité la fermeture de la voie de droite, pour permettre le nettoyage des débris, ce qui a entraîné un léger ralentissement. La circulation a pu être rétablie peu après 14 h. **L.J.**

Appel à témoins Délit de fuite d'un motard rue de Chantepoulet

La police recherche un motocycliste qui a pris la fuite à la suite d'un choc avec une piétonne. Les faits se sont déroulés vendredi 8 novembre, à 17 h 10. Une piétonne d'une vingtaine d'années s'engage sur le passage piéton en haut de la rue Chantepoulet en direction de la gare. Elle est heurtée par un motocycliste qui roule en direction du lac. A la suite du choc, le motard prend la fuite. La piétonne est blessée. Les témoins peuvent s'adresser à la brigade de sécurité routière, au 022 427 64 50. **C.B.**

Les députés sont invités à partager les activités des personnes handicapées

Pour la Journée internationale des handicapés, mardi, les institutions invitent les élus à s'immerger dans le quotidien de ces personnes déficientes

Faire de la politique est un engagement civique. Partager le quotidien d'une personne mentalement handicapée peut s'avérer être un exercice tout aussi citoyen et surtout enrichissant. Pour marquer la 20e Journée internationale des personnes handicapées, mardi 3 décembre, les institutions et associations du canton de Genève ont décidé de mettre les politiciens en situation. La Fédération genevoise des associations de parents et proches de personnes handicapées (FéGaph) organise, par exemple, une action directement à la sortie des commissions du Grand Conseil mardi.

L'association de parents Insieme et les Etablissements publics pour l'intégration (EPI) invitent pour leur part la Commission des affaires sociales du Grand Conseil à visiter une structure intermédiaire, unique en Europe. Un projet de résidence pilote ouvert à Thônex, qui propose une prise en charge socio-éducative et médicothérapeutique destinée à des autistes présentant des troubles majeurs du comportement.

«Beaucoup de clichés sont véhiculés sur le handicap, explique Anne-Michèle Stupf, coordinatrice pour Insieme. Nous aimerions sensibiliser les nouveaux députés à la réalité afin que lorsqu'ils seront appelés à voter des crédits ou des subventions, ils sachent vraiment de quoi on parle.»



Seuls Gabriel Barrillier et Pierre Conne ont répondu à l'invitation des institutions encadrant des personnes handicapées. DR

Insos Genève (*institutions sociales suisses pour personnes handicapées*) propose ainsi 100 événements aux 100 députés. Mais l'invitation lancée au début du mois de novembre n'a pas eu le succès espéré. Seuls les PLR Pierre Conne et Gabriel Barrillier se sont inscrits. «C'est peu, reconnaît Jérôme Laederach, président d'Insos Genève et directeur de la Fondation Ensemble. Nous espérons que d'autres se manifesteront, car l'expérience est intéressante et permet une immersion dans un monde souvent inconnu.»

«Il est important de s'immerger dans la réalité des gens, confie Gabriel Barrillier. Quand on a un mandat public important, on s'engage pour les intérêts et les droits de tous, y compris, voire surtout des plus défavorisés.»

Son collègue de parti Pierre Conne abonde. «Je me réjouis de participer, à la fois par intérêt personnel, mais aussi parce que je me

suis toujours engagé pour une équité d'accès à la vie sociale au sens large pour les personnes handicapées», détaille l'élue.

La journée sera marquée par diverses actions. «L'idée est simplement de rappeler aux élus, et à la population genevoise, que ces personnes font partie de la société», souligne encore Jérôme Laederach.

Et les activités proposées sont nombreuses. Avec les EPI, par exemple, les politiciens pourront suivre un cours de danse sensorielle. A Aigues Vertes, ils participeront aux ateliers. La fondation Thais les emmènera promener des chiens à la SPA. Et Clair Bois les accueillera dans ses classes. Beaucoup d'autres structures, plus petites, telles la Corolle ou Agis, se sont aussi portées volontaires pour accueillir un élu. Si d'autres inscriptions arrivent encore. **Isabel Jan-Hess**

PUBLICITÉ

Tribune de Genève Partenaire média

«Incredible drum show»

FILLS MONKEY

ME 4 et JE 5 DÉCEMBRE Tout public dès 8 ans
Humour musical Salle communale d'Onex 20h30

Location:
Spectacles Onésiens / Service culturel Migros / Stand Info Balaxert / Migros Nyon-La Combe
www.spectaclesonesiens.ch

SPECTACLES ONÉSIENS

lémanbleu yes fm